



*Commémoration
Fête Nationale du 14 Juillet*

DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 14 juillet 2010





JOURNEE REVOLUTIONNAIRE DEVENUE FETE NATIONALE

Bien que généralement associé à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, c'est la fête de la Fédération (14 juillet 1790) qui est commémorée en France depuis plus d'un siècle.

La prise de la Bastille

En ces premiers mois de la Révolution française, une grande agitation règne à Paris. Au printemps 1789, les Etats Généraux ont refusé de se dissoudre et se sont transformés en Assemblée nationale constituante. En juillet, le roi Louis XVI fait venir de nouvelles troupes et renvoie Necker, ministre populaire. *Le matin du 14 juillet, le peuple de Paris prend des armes aux Invalides puis se dirige vers une vieille forteresse royale, la Bastille.* La prise de la Bastille est une première victoire du peuple de Paris contre un symbole de l'Ancien Régime.

La "fête de la Fédération", le 14 juillet 1790, célèbre en grande pompe le premier anniversaire de l'insurrection. A Paris au Champ de Mars, une messe est dite par Talleyrand sur l'autel de la patrie.

La fête nationale

Par la suite, la commémoration du 14 juillet 1789 est abandonnée, jusqu'à ce que la IIIème République, notamment Gambetta, cherche à célébrer les fondements du régime. Sur proposition du député de la Seine, Benjamin Raspail, la loi du 6 juillet 1880 fait du 14 juillet la fête nationale de la République.

L'accent est mis, dès le début, sur le caractère patriotique et militaire de la manifestation, afin de témoigner du redressement de la France après la défaite de 1870. Toutes les communes sont concernées.

Après l'austérité de la guerre de 1914-1918, le 14 juillet 1919 est une grande célébration de la victoire.





- *MERCREDI 14 JUILLET 2010* -

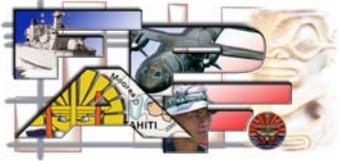
La commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet 2010 à Papeete est présidée par le Haut-commissaire de la République en Polynésie français en présence des autorités de l'Etat et du Pays.

La cérémonie militaire débutera à 09h40, suivie d'un défilé à pied et motorisé avenue Pouvanaa a Oopa.

Le défilé à pied sera composé d'éléments de la Gendarmerie nationale, de la Marine, de la base aérienne 190, de la Police nationale, du RimaP-P et du GSMA. Pour la première fois, des jeunes sapeurs-pompiers, de Punaauia, défileront également.

Le défilé motorisé sera composé d'éléments de la Gendarmerie, de véhicules du GSMA, d'un détachement de sapeurs pompiers, d'éléments de la protection civile et de la fédération polynésienne de secourisme, soit environ 30 véhicules.





DEROULE DE LA CEREMONIE

09h40 : Mise en place terminée

09h48 : Arrivée du commandant des troupes - Inspection des troupes - Honneur aux emblèmes

10h00 : Arrivée des autorités - Salut au drapeau de la gendarmerie par les autorités civiles et militaires

Revue des troupes par le contre-amiral Vichot, commandant supérieur des forces armées en PF

10h10 : Dépôt de gerbe

10h15 : Remise des décorations

10h35 : Défilé des troupes à pieds puis défilé motorisé.

10h50 : Fin de la cérémonie militaire

Cette année, conformément au souhait du Président de la République le défilé ne sera pas suivi d'une réception au Haut-commissariat, dans le cadre de l'effort national de redressement des comptes publics.



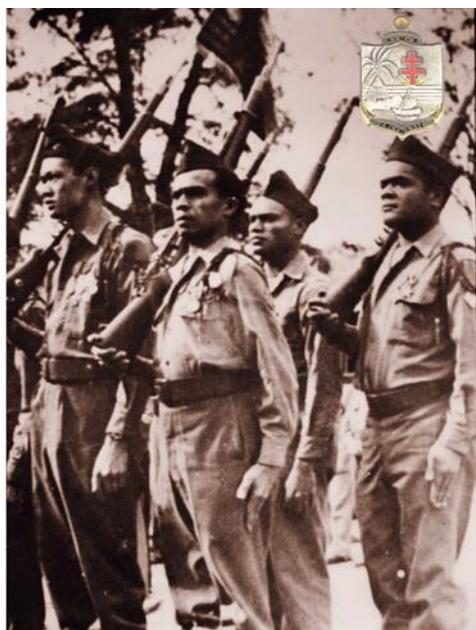


DERNIERE FÊTE NATIONALE POUR LE RIMAP-P

La création du RIMAP-P

Le Régiment d'infanterie de marine du Pacifique-Polynésie (RIMaP-P), régiment des Polynésiens et de la Polynésie, est l'héritier du prestigieux Bataillon d'infanterie de marine du Pacifique qui s'est illustré vaillamment lors des deux guerres mondiales. Le RIMAP-P acquit ainsi ses lettres de noblesse au sein de la 1^{re} Division française libre, au cours des combats de Bir Hakeim en 1942 puis dans les campagnes d'Italie et de France.

En janvier 1963, il prend l'appellation de bataillon d'infanterie de marine de Tahiti, puis en juillet 1981, il devient le Régiment d'infanterie de marine du Pacifique-Polynésie. Il est aujourd'hui installé pour partie au camp d'Arue et pour partie au vieux fort de Taravao.





LES EFFECTIFS ET LES MISSIONS

Fort de 700 hommes et femmes, dont 100 civils et une centaine de réservistes, il est articulé autour d'un état-major et de 5 compagnies.

Le quart de ses effectifs d'active est composé par du personnel en mission de courte durée (MCD) de quatre mois. Cette rotation importante, y compris parmi les postes à responsabilité, requiert de la part du régiment dynamisme et adaptabilité pour demeurer opérationnel.

Le RIMaP-P dispose également de deux centres d'instruction spécialisés, à Tautira et au Belvédère de Pirae, et a la charge du dépôt de munitions de Papeari et du champ de tir du Faaone.



La mission principale des compagnies est la surveillance et de la protection des atolls de Moruroa et de Fangataufa, mais elles sont également en mesure de remplir des missions d'assistance aux populations sinistrées par la mise en œuvre de modules types «intervention post-catastrophe naturelle».

Les réflexions stratégiques menées à l'occasion de la rédaction du dernier Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité ont conclu à l'absence de menace militaire sur la Polynésie française à l'horizon visible. La nécessité de rééquilibrer le dispositif au profit des zones de crise a conduit à la décision de dissoudre le RIMaP-P à l'été 2011.

Un Groupement à 138 militaires d'active et une centaine de réservistes verra à alors le jour sur le camp d'Arue et assurera la continuité des missions de l'armée de Terre dans un contexte de rationalisation et de mutualisation des soutiens pour l'ensemble des forces françaises en Polynésie française (FAPF). Le vieux fort de Taravao sera cédé alors que le camp d'Arue verra ses effectifs augmenter avec l'implantation de ce groupement, l'accueil du GSMA et des services de la base de défense de Polynésie française.





LES JEUNES SAPEURS POMPIERS DEFILENT

À l'occasion de ce 14 juillet, les 29 jeunes sapeurs-pompiers de Punaauia participeront pour la première fois au défilé.

En France 27 800 jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Ces jeunes de 10 ans à 18 ans peuvent participer, chaque mercredi et/ou samedi, aux activités des 820 sections de Jeunes sapeurs-pompiers. Animées et encadrées par des moniteurs sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, ces sections permettent de s'initier au secourisme et à la lutte contre l'incendie, mais aussi d'acquérir discipline et civisme. On peut y pratiquer le sport, parfois la musique et participer à des manœuvres, des rassemblements et des compétitions.



En Polynésie française, depuis une dizaine d'années à Punaauia avec une quarantaine de jeunes (antérieurement à Papara) et depuis un an à Moorea avec trente jeunes.

Cette structure, parfait compromis entre le mouvement associatif de la jeunesse et l'apprentissage, évoluera de manière à ce que les formations acquises puissent être validées par la Direction de la Défense et de la Protection Civile (DDPC). Ainsi permettre une intégration plus rapide et plus harmonieuse parmi les sapeurs pompiers volontaires de Polynésie française.



REMISE DE DECORATIONS

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Remise, par le Contre Amiral Jean-Louis Vichot

- M. Alfred HELME
- Lieutenant-colonel Didier CHAMPION

Remise, par le médecin en chef des services LEROUX

- Médecin en chef Bruno MASSIT



MEDAILLE MILITAIRE

Remise, par le Contre Amiral Jean-Louis Vichot

- Adjudant-chef Patrick ROZÉ
- Adjudant-chef Jean-Christophe BEDU

Remise, par le Colonel Patrick Valentini,
Commandant la gendarmerie en Polynésie française.

- Gendarme Pierre COSMAO



CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE,

Remise, par le Contre Amiral Jean-Louis Vichot

- Capitaine Franck PAQUENTIN





**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE**

LE HAUT-COMMISSAIRE

Papeete, le 14 juillet 2010

Notre Fête nationale est d'abord l'occasion de célébrer les valeurs de la République.

Ces valeurs, issues notamment de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ont rapidement acquis une portée universelle. Mais ces valeurs, pour rester vivantes, doivent s'incarner.

Le 14 juillet, nous rendons un hommage particulier aux femmes et aux hommes qui se consacrent à la sécurité de nos concitoyens.

Nos Forces armées d'abord, et leur Chef, le Contre-Amiral Jean-Louis VICHOT. Nous avons cette année une pensée spéciale, pleine d'admiration et de gratitude, pour le Régiment d'infanterie de marine du Pacifique – Polynésie, héritier des traditions du glorieux Bataillon du Pacifique. Nous saluons également avec reconnaissance la Gendarmerie et la Police nationales –je pense à cet instant, avec émotion, au commandant de Police Philippe SOULIER-, nos polices municipales, nos sapeurs-pompiers –de jeunes sapeurs-pompiers défilèrent dans quelques instants, illustrant l'engagement généreux de la jeunesse polynésienne. Le Groupement du Service militaire adapté exprime lui aussi la capacité de dépassement de soi des jeunes Polynésiens. Toutes celles et ceux, enfin, qui s'engagent pour la sécurité civile et le secours aux victimes.

Dans bien d'autres domaines, très nombreux sont celles et ceux, souvent bénévoles, qui font vivre les valeurs de la République. Cette année, en une période de difficultés économiques sévères, qui font appel à notre volonté collective de redressement et à notre générosité, toutes les associations qui oeuvrent pour une plus grande solidarité méritent d'être mises à l'honneur.

Cette générosité polynésienne est indissociable des plus belles valeurs de notre République. Le moment de recueillement qui va suivre s'ouvrira par l'hymne polynésien *Ia Ora O Tahiti Nui*.

Adolphe COLRAT